

Leçon 12 : Les points de longueur

Observons la donne qui suit. Sud a ouvert d'1SA, et Nord, avec ses 9 points, s'est contenté d'une proposition à 2SA. Avec seulement 15 points, et donc minimum, Sud a passé.

	♠ 10 4 3		
	♥ A 4 2		
	♦ A 9 2		
	♣ V 6 4 2		
♠ R D V 8 6			♠ 9 5
♥ 9 5 3			♥ 10 8 7 6
♦ 10 5			♦ V 7 6
♣ A D 10			♣ R 8 7 3
	♠ A 7 2		
	♥ R D V		
	♦ R D 8 4 3		
	♣ 9 5		

Le déclarant a dénombré sept levées immédiates (un Pique, trois Cœurs, trois Carreaux).

Les Carreaux peuvent procurer une ou deux levées de longueurs supplémentaires, en fonction de la répartition du résidu adverse.

En l'espèce, les deux défenseurs ayant fourni sur les deux premiers tours de Carreau, la couleur est répartie 3-2 et deux levées supplémentaires vont être créées.

Le contrat de 2SA va donc être réalisé avec une levée de mieux : il eût été préférable d'annoncer 3SA, bien sûr. Était-ce possible ?

En fait, Sud n'a pas évalué son jeu correctement: il avait bien 15 points d'honneurs, mais la cinquième carte de sa couleur longue représentait un potentiel d'affranchissement dont il n'a pas tenu compte.

De la même façon que les points d'honneurs évaluent la capacité des honneurs à réaliser des levées, il faut attribuer des points aux longueurs pour le potentiel de levées de longueur qu'elles recèlent.

Cette attribution est très simple :

Le joueur en possession d'une couleur au moins cinquième s'attribue un point de longueur (= 1 point L) par carte à partir de la cinquième.

Cette façon d'évaluer sa main est tout à fait justifiée puisqu'une couleur qui comporte cinq cartes (= une couleur cinquième) possède un potentiel d'affranchissement bien supérieur à une couleur composée de quatre cartes (= une couleur quatrième).

En effet, affranchir une levée de longueur dans une couleur quatrième nécessite :

- . soit une répartition 4-3-3-3 entre les quatre joueurs (ce qui est assez rare),
- . soit une répartition 4-4-3-2, à la condition expresse que ce soit le partenaire qui détienne quatre cartes. Ceci se produira en principe une fois sur trois ...

En revanche, avec cinq cartes, la répartition la plus fréquente (5-3-3-2) des treize cartes de la couleur permet de détenir deux cartes de plus que l'adversaire, et donc d'espérer créer deux levées de longueur. C'est cette capacité à produire des levées propres aux couleurs cinquièmes qui est traduite par l'attribution de ce point supplémentaire.

Ainsi, le joueur qui détient

 A 7
 R 8 3
 R V 9 4
 A 9 7 5

compte 15 points d'honneurs (ou points H).
 1SA 2SA
 Passe

Avec un jeu presque identique

 A 7
 R 8 3
 R V 9 4 3
 A 9 7

il compte toujours ses 15 points d'honneurs, mais il ajoutera 1 point de longueur (point L) à Carreau et attribuera à son jeu la valeur de 16 points HL (points H + points L), ce qui l'autorisera puisque, par ailleurs sa main est régulière, à ouvrir d'1SA.

1SA 2SA
 3SA

Cette deuxième main offre indiscutablement une ressource supplémentaire : la longueur à Carreau, celle-ci étant susceptible de dégager, après épuisement des cartes adverses, au moins une levée de longueur.

Remarque :

On pourrait envisager le point de longueur dès l'ouverture. Ceci conduirait alors à une ouverture d'1SA de 15 à 17 points HL et une ouverture de 2SA de 20 à 21 points HL.

C'est d'ailleurs ce compte en points HL qui est retenu dans la suite du cours pour les autres ouvertures.

Mais pour des raisons de cohérence interne, il n'est malheureusement pas possible d'utiliser les points L pour les ouvertures à Sans-Atout.

On conserve donc sans changement les zones d'ouverture définies à savoir : 15-17 points H pour 1SA et 20-21 points H pour 2SA.

Mais ce qui est vrai pour l'un (l'ouvreur), l'est tout autant pour l'autre (le répondant). Par exemple, la main suivante :

 7 2

 R 9 4

 R D 9 8 5

 6 3 2

vaut 9 points HL (en raison du point de longueur à Carreau) et mérite, face à une ouverture d'1SA, une proposition à 2SA.

Les propositions de chelem sur l'ouverture d'1SA









Sur l'ouverture d'1SA le répondant dispose de plusieurs possibilités:

- Passer, jusqu'à 8 points HL.
- Dire 2SA avec 9 points HL pour proposer à un ouvreure non minimum de déclarer la manche.
- Annoncer 3SA à partir de 10 points HL.

Toutefois à partir d'une certaine force, s'il estime possible que son camp détienne la force requise pour jouer un chelem, le répondant devra envisager mieux.

Rappelons qu'il faut un minimum de 33 points HL pour déclarer 6SA, un minimum de 37 points HL pour en déclarer 7.

Parfois, le répondant a la certitude que ces totaux sont atteints.

<p>Avec</p> <p> A D 3</p> <p> R V 9 4</p> <p> A 8</p> <p> R V 6 2</p>	<p>soit 18 points, il connaît dans sa ligne un minimum de 33 points, puisque l'ouvreure en a garanti 15. Il est donc en mesure de déclarer 6SA sans prendre l'avis de son partenaire.</p>	<p>En revanche, avec</p> <p> A D 3</p> <p> R 9</p> <p> A V 8 5</p> <p> R 10 9 2</p>	<p>soit 1 point de moins (17), le total des points du camp peut varier de 32 (15 + 17) à 34 (17 + 17). C'est à l'ouvreure, cette fois, de prendre la décision.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4SA : proposition de petit chelem

Pour lui proposer le chelem, la technique à mettre en œuvre est de même nature que celle employée avec 9 points pour proposer la manche à l'ouvreure. Le répondant va utiliser cette fois le palier inutile de 4SA, un contrat qui ne présente aucun intérêt en soi, 3SA + 1 rapportant le même score.

La réponse de 4SA promet très exactement 17 points HL.

Face à l'ouverture d'1SA, la réponse de 4SA demande en fait à l'ouvreure de déclarer 6SA s'il est dans la zone supérieure de son ouverture, de passer dans le cas inverse. En pratique, l'ouvreure passera sur 4SA avec 15 points HL, déclarera 6SA avec 16 ou 17 points HL.

Exemples : chacune des trois mains suivantes a fait l'objet d'une ouverture d' 1SA. Que faire quand le répondant déclare 4SA ?

	1	2	3
 R 7 3	 A V 5	 R V 8 4	
 A V 9 4	 R 10 8	 A D	
 R 9 6 2	 A 5	 R 10 3	
 A 7	 R 10 9 7 2	 A 10 4 2	

- La main 1 ne compte que 15 points H. L'ouvreur est minimum et doit passer sur 4SA.
- La main 2 ne comporte, elle aussi, que 15 points H, mais le cinquième Trèfle apporte un point L qu'il ne faut pas oublier de comptabiliser. Avec 16 points HL, l'ouvreur a les moyens de déclarer 6SA.
- Aucun problème avec la main 3. Nanti de 17 points H, l'ouvreur est maximum et annonce 6SA.

5SA : proposition de grand chelem

La même attitude sera de mise un cran plus haut, pour proposer le grand chelem, avec l'enchère (elle aussi inutile) de 5SA. Elle demandera à l'ouvreur de choisir, en fonction de sa force, entre 6 et 7SA.

Comme le problème ne peut se poser avec 22 points (puisque $22 + 15 = 37$, soit la force requise pour déclarer 7SA), l'enchère correspondra très précisément aux mains de 21 points.

La réponse de 5SA promet très exactement 21 points HL.

L'ouvreur adoptera alors la même logique et la même attitude que sur les enchères propositionnelles précédentes (2SA et 4SA) : il acceptera la proposition faite et déclarera 7SA avec 16 ou 17 points. Il la refusera avec une main minimum, soit 15 points.

Mais, à la différence de ce qui se passait sur les autres propositions, il ne passera pas, car la force minimale du camp permet de jouer au moins 6SA.

Force du répondant	Enchères du répondant		Redemande de l'ouvreur	
	Conclusion	Proposition	avec 16 pts	avec 17/18
0 à 8 points	Passe			
9 points		2SA	Passe	3SA
10 à 16 points	3SA			
17 points		4SA	Passe	6SA
18/19/20 points	6SA			
21 points		5SA	6SA	7SA
22 points et +	7SA			

Attention: sur 2SA et 4SA, l'ouvreur n'est pas obligé de reparler.

Le «coup à blanc»

La réalisation de levées de longueur, on l'a dit, oblige le déclarant à jouer plusieurs tours de la couleur. En fonction de la localisation de la couleur longue, il lui faudra toujours gérer avec soin les problèmes relatifs aux communications. Examinons le diagramme suivant:



Sud a ouvert d' 1SA, et Nord a conclu à 3SA. Ouest entame de la Dame de Cœur.

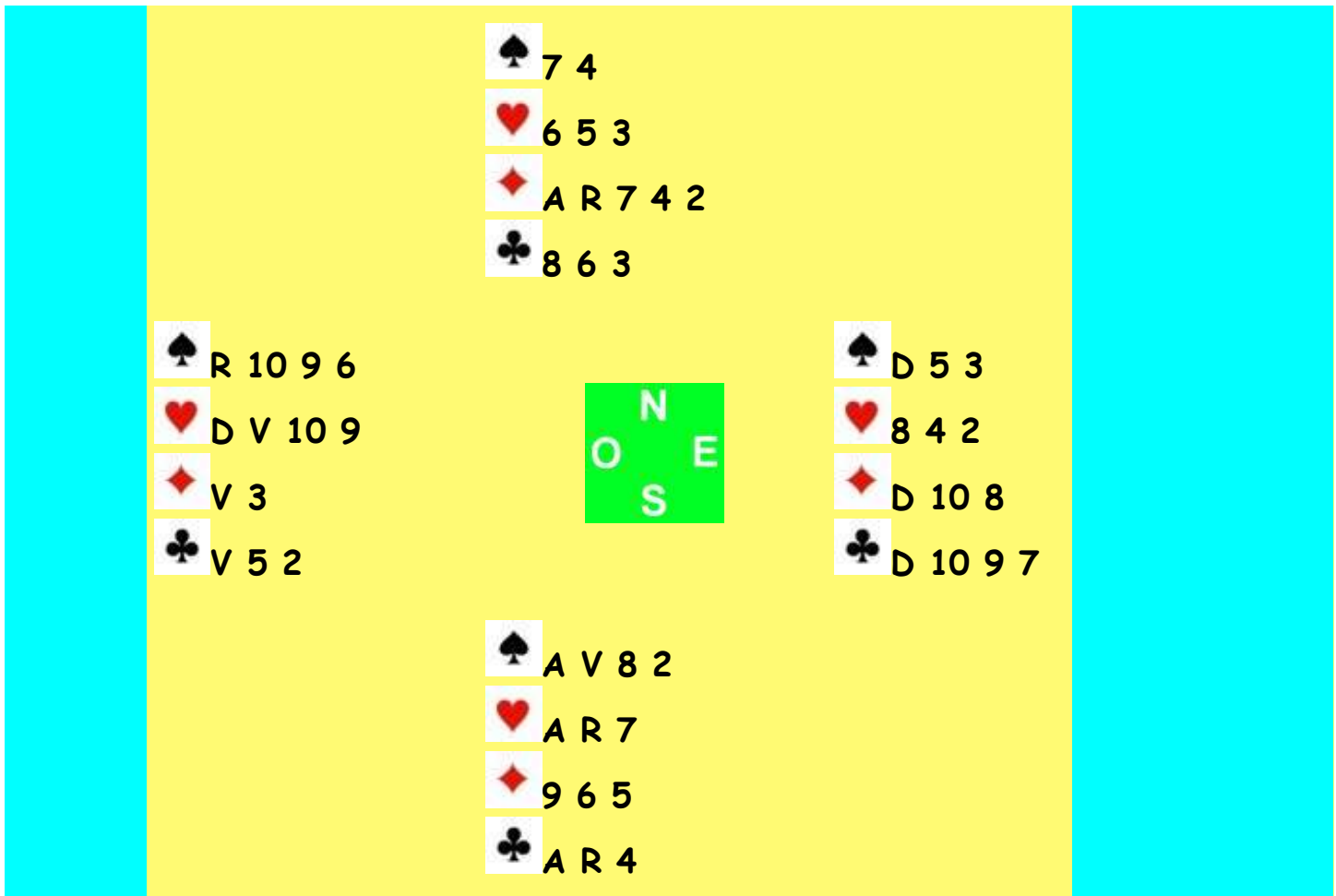
Le déclarant fait ses comptes : un Pique, deux Cœurs, deux Carreaux et deux Trèfles, soit sept levées certaines. Les deux plis manquants viendront de la longueur à Carreau, à condition que le résidu adverse soit partagé 3-2.

Sud prend l'entame et joue As et Roi de Carreau. Ayant constaté que les deux adversaires ont fourni, il rejoue un petit Carreau pris par l'adversaire. Celui-ci rejoue Cœur. Le déclarant est en main et utilise le Roi de Trèfle pour aller au mort, encaisser ses deux petits Carreaux affranchis et gagner ainsi son contrat.

Deux remarques s'imposent :

- Le déclarant a dû concéder une levée à Carreau, et donc rendre la main à l'adversaire, pour affranchir sa couleur. Il l'a fait au troisième tour de celle-ci.
- Il a pu réaliser sans problème ses levées de longueur, grâce à une indispensable communication, le Roi de Trèfle.

Modifions légèrement le diagramme précédent, en plaçant cette fois le Roi de Trèfle en Sud, à côté de l'As.



Ouest entame toujours de la Dame de Cœur.

Sud a-t-il toujours la possibilité de réaliser son contrat ?

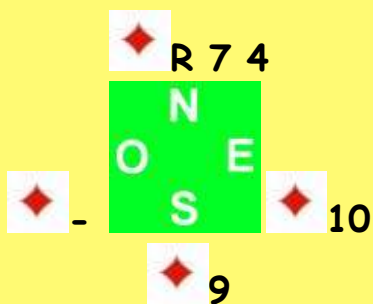
Il dispose des mêmes sept levées immédiates, et doit donc chercher à réaliser deux levées de longueur à Carreau.

Si après avoir pris la Dame de Cœur de l'As, Sud joue As de Carreau, Roi de Carreau et Carreau, le partage 3-2 des Carreaux détenus par l'adversaire lui permet toujours d'affranchir deux levées de longueur.

Un problème surgit : ces deux levées sont devenues inaccessibles, car il n'existe aucune rentrée au mort pour aller les encaisser. Sud doit s'apercevoir qu'il doit conserver un des gros honneurs à Carreau pour aller chercher ses Carreaux maîtres. Il doit donc donner une levée de Carreau à la défense avant de jouer les deux gros honneurs du mort.

Examinons le processus : Sud joue, par exemple, Carreau pour l'As du mort à la deuxième levée. A la levée suivante, il joue un petit Carreau du mort.

L'adversaire prend la main et rejoue Cœur. Le Roi de Sud fait la levée. La situation des Carreaux est devenue :



Il ne reste qu'un Carreau à la défense, qui va tomber sur le Roi. Et le déclarant va se retrouver dans la bonne main au mort, en la circonstance pour jouer les deux Carreaux maîtres.

Remarque : au moment où on joue la dernière carte de la main courte, il faut se retrouver dans la main longue pour pouvoir encaisser les levées de longueur affranchies. Cette obligation tient au caractère asymétrique de la couleur.

Cette manœuvre consistant à concéder prématurément une levée à l'adversaire, s'appelle un coup à blanc. **Le coup à blanc** permet de résoudre un problème de communication.